

ACADEMIE DE GRENOBLE

**ETABLISSEMENT : COLLEGE DU
MONT DES PRINCES, 12 rue des
Oudets, 74910 SEYSSEL**

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015/2016

Numéro de séance : 2

Date de convocation :

Présidence de : Eric Muller

Quorum : 12

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
1 – APPROBATIONS					
11 Ordre du jour					
12 Procès verbal du Conseil d'administration du 10 novembre 2015					
2 – FINANCES					
21 Budget voyages (Italie, Allemagne, Guédelon)					
22 Proposition de budget pour l'année 2016					
23 Contrats et Conventions					

3 – VIE SCOLAIRE

31 Accueil et sécurisation

32 Bilan du premier
conseil Ecoles-Collège

32 Point sur la réforme
des collèges

4 – QUESTIONS DIVERSES

Signatures

Le Président



Eric MULLER

La Secrétaire

Emmanuelle Lecomte

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :

Qualité	Titulaires	Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	MULLER Eric	P		
	Adjoint Gestionnaire	COURTEAU Isabelle	P		
	CPE	CHARDON Fabienne	P		
Elus locaux	Collectivité de rattachement	MONTEIL	P		
	Groupement de commune				
	Commune siège	BAILLEUL Anne-Marie	P		

Personnalité qualifiée		GALIMONT	P		
		Gaétan			
		DERVAUX	P		
		Thierry			
Total 2					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement			MARGRY	P
				Cedride	
		CHATAGNIER	P		
		Anne			
		RAVEL Anne	P		
		PUJOL Anne	P		
				ORCEL-	P
				MEILLER	
				Nathalie	
		PONCET	P		
		Sophie			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante			DUFOUR	P
		MOUSSELAR	P	Sylvain	
		D Sophie			
Total		8			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	LECOMTE	P		
		Emmanuelle			
		DEMUSY	P		
		Aline			
		JOSSERAND	P		
		François			
		CETTOUR	P		
		Marie Jo			
				CHATILLON	P
				Sandrine	
	Elèves	AKIL Tiswane	P		
		AVIGNON	P		
		Flavie			
Total : 22					

RUBRIQUE I.

1. Question / Point abordé

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR :

1 – APPROBATIONS

11 Ordre du jour

12 Procès verbal du Conseil d'administration du 10 novembre 2015

2 – FINANCES

21 Budget voyages (Italie, Allemagne, Guédelon)

22 Proposition de budget pour l'année 2016

23 Contrats et Conventions

3 – VIE SCOLAIRE

31 Accueil et sécurisation

32 Bilan du premier conseil Ecoles-Collège

32 Point sur la réforme des collèges

4 – QUESTIONS DIVERSES

2. Question / Point abordé

1 APPROBATIONS

1.1- Ordre du jour :

Monsieur Muller soumet au vote l'ordre du jour en précisant que les parents ont déposé un courrier pour aborder 6 points dans la rubrique questions diverses

Vote : contre 0, abstention 0, pour 21

Vote à l'unanimité

1.2- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 novembre 2015 :

Monsieur Muller soumet au vote le procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 novembre 2015. Il précise qu'il a reçu un message de l'agent comptable concernant la possibilité de règlement en plusieurs termes pour les voyages, c'est une compétence exclusive de l'agent comptable; mais Monsieur François souligne que pour sa part, il n'y pas de problème mais qu'il convient de le consulter en amont pour le nombre de termes, le montant et les dates

Vote : contre 0, abstention 0, pour 21

Vote à l'unanimité

2 FINANCES

2.1 Budget voyages

- Voyage en Italie

Le budget de voyage en Italie est présenté à l'assistante par Madame Courteau. Il s'agit d'un budget équilibré entre recettes et dépenses et le coût demandé aux familles est de 298 Euros.

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

Vote à l'unanimité

- Voyage Allemagne-Autriche

Madame Courteau présente le budget du voyage en Allemagne Autriche. Le coût total du voyage est de 15190 Euros et la participation des familles est fixée à 288 Euros.

Vote à l'unanimité

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

- Guédelon : nous sommes toujours en attente des devis que nous devrions recevoir très prochainement. Le voyage devrait se dérouler au mois de juin 2015.

Monsieur Muller précise qu'il doit déclarer au Rectorat, pour validation et accord, l'organisation des voyages à l'étranger selon les instructions données suite aux attentats. Ce n'est que suite à l'accord que les voyages seront intégrés au budget 2016.

2.2 Proposition de budget pour l'année 2016

Tout d'abord, Monsieur Muller a rédigé un rapport qu'il lit à l'assistance. Voici donc les éléments à retenir :

Le budget est établi pour l'année civile, il est équilibré et sincère, c'est un document très structuré ;

il est composé de deux sections :

- la section de fonctionnement qui regroupe 3 services et 2 services spéciaux
- la section en capital : concerne les achats dont le prix unitaire est supérieur à 800 € HT et dont la durée de vie est supérieure à 1 an.

Pour 2016, le budget s'élève à : 407 849.40€

La subvention de fonctionnement de 87 000.00€ est en diminution de 5 000€ (5,43%)

Le montant de la subvention est réparti comme suit :

Service AP : activités pédagogiques : dotation 510 x 45.10€ = 23 001€ arrondi à 23 000€

AP : 23 000,00€ + 5 000€ (divers locations) = 28 000,00€

ALO : 64 000 € auxquels il faut rajouter :

- les recettes sur les loyers : 5 000 € locations diverses
- les recettes sur les charges des loyers 2 880 €
- les recettes sur les panneaux : 5 000 € (0DIV) voltaïque
- les risques professionnels : 100 € (2EPI) équipements risques professionnels
- la maintenance quotidienne : 5 000 € (2MQ) maintenance quotidienne

Soit 81 980 € qui nous permettrons de fonctionner correctement

Monsieur Muller et Madame Courteau présentent par la suite un power point de la RCBC pour une meilleure compréhension de tous. Pour finir, le budget est soumis à l'assistance en précisant les points suivants :

1. C'est l'ensemble des collèges de Haute Savoie qui est concerné par une diminution de la subvention de fonctionnement
2. C'est un des effets de la réduction des dotations de l'Etat versées aux collectivités locales

Monsieur Monteil prend la parole et précise que cette réduction de la subvention devrait permettre aux établissements de fonctionner correctement eu égard aux fonds de réserve encore disponibles des établissements.

Vote : contre 0, abstention 1, pour 21

2.2 Contrats et conventions

Convention de fourniture de repas aux personnels en service partagé pour Monsieur Cano au CDI.

Vote à l'unanimité

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

Convention avec l'espace Malraux « My Brazza » : intervention au collège le 9 février 2016 Coût 200 Euros

Vote à l'unanimité

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

Autorisation d'accepter des dons et legs

Vote à l'unanimité

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

Acte de délégation générale au chef d'établissement

Vote à l'unanimité

Vote : contre 0, abstention 0, pour 22

3 VIE SCOLAIRE

3.1 Accueil et sécurisation

Une information est donnée par le Principal concernant l'accueil et la sécurisation de l'établissement en lien avec le plan vigipirate. L'accueil doit être fait par des adultes. Les abords du collège ont été sécurisés par un portail fermé avec un code d'accès. Cela pose énormément de problèmes à la vie scolaire car les appels sont incessants. Il faudra donc réfléchir et demander la création d'un poste d'agent d'accueil dans l'établissement (pour rappel le collège accueille plus de 500 élèves)

Monsieur Muller invite ensuite les membres à consulter la feuille sécurité des collèges adressée par le ministère. Deux exercices seront organisés d'ici la fin de l'année civile : un exercice de sécurité incendie et un exercice de mise à l'abri.

3.2 Bilan du 1^{er} conseil écoles collège

Une première réunion école collège s'est tenue le 24 novembre en présence de toutes les écoles du secteur.

Les sujets abordés ont été les suivants :

Les PPRE passerelles pour une meilleure continuité et pour éviter la rupture dans la prise en charge des élèves.

La plaquette du collège pour les écoles primaires qui est un outil d'information et de communication notamment face à la concurrence d'un établissement privé situé à Rumilly.

La confirmation de plusieurs actions en direction des familles : présentation et visite du collège. L'établissement réfléchit par ailleurs à l'organisation d'une journée portes ouvertes d'ici la fin de l'année scolaire.

Enfin des actions de formation seront mises en place en mathématiques notamment

3.3 Point sur la réforme des collèges

M. Muller a présenté aux enseignants la réforme des collèges. Le but de monsieur le Principal est de partir des besoins des élèves pour construire les EPI. Les effets sur l'organisation concrète seront étudiés par la suite. Tous les professeurs ont été réunis ensemble deux fois. Chaque discipline a rendu ses conclusions. Au début de l'année 2016, l'inspecteur référent viendra au collège. M. Muller ensuite présentera aux parents d'élèves les grandes lignes de cette réforme. Le principe de cette réforme repose sur la pluridisciplinarité des enseignements.

4 QUESTIONS DIVERSES

- Intervention des enseignants : par la voix de Mme Chatagnier, les enseignants ont écrit un courrier sur la réforme des collèges. Ils font le point sur cette future réforme, expriment les difficultés de sa mise en place et contestent plusieurs points de la réforme (voir en annexe le courrier intitulé « information des élus enseignants du collège Le Mont des Princes)
- Questions des parents d'élèves : un certain nombre de questions ont été posées par les parents d'élèves élus au Conseil d'Administration.
- Les toilettes : trop peu nombreuses par rapport au nombre d'élèves. Les nouvelles toilettes ont été dégradées et ne sont pas toujours ouvertes. Cela dépend du nombre de surveillants disponibles.
- Les casiers et le poids des cartables : les casiers ont été donnés en priorité aux 6^{ème}. Mais il en reste encore ; aussi et pour ceux qui souhaitent en avoir un il faut faire la demande auprès de la vie scolaire.
- Depuis la fermeture de la boulangerie de Seyssel où le collège se fournissait, la qualité du pain avait baissé. Le pain est fourni par une boulangerie de Chindrieux qui en assure la livraison. Le collège avait sollicité les boulangeries de Seyssel Haute-Savoie et Ain mais elles ont refusé d'assurer la livraison.
- Cantine et temps de pause méridienne : certaines classes ont 1 heure pour déjeuner et c'est souvent trop court. En effet, selon les jours, le nombre de classes sortant à 12h30 est assez important.

Lundi : 11 classes sur 20 ont 1 heure pour déjeuner

Mardi : 18 classes sur 20 ont 1 heure pour déjeuner

Jeudi : 16 classes sur 20 ont 1 heure pour déjeuner

Vendredi 12 classes sur 20 ont une heure pour déjeuner

L'ordre de passage change chaque semaine. En début d'année il est arrivé que les élèves aient ¼ d'heure pour déjeuner mais ce problème serait en amélioration car les élèves prennent l'habitude du self et de son fonctionnement.

- Pendant la pause méridienne, de nombreuses activités sont proposées. L'association sportive propose sur quatre jours du handball, du tennis de table, de l'escalade. Il y a cette année une excellente fréquentation si bien qu'il a fallu organiser un groupe en semaine A et un autre en semaine B. En Handball, il y a un groupe de niveau.
- Le Foyer Socio-éducatif : ouvert chaque jour pendant la pause méridienne. Il propose jeux de société, babyfoot...
- Un club échecs est en cours de création
- CDI ouvert tous les jours à partir de 13h-13h15. Le lundi club lecture, le mardi club solidarité ; les élèves sont les bienvenus même s'ils ne sont pas inscrits à un club.
- En cas de pluie, le préau vaste et le hall d'entrée peuvent accueillir les élèves.
- Durant la pause méridienne, la salle d'étude n'est pas ouverte par manque de personnel

surveillant. Rappel : ½ poste d'assistant d'éducation a été supprimé ce qui ne facilite pas l'organisation.

- Il n'existe pas de zone fumeur au collège. M. Muller rappelle que c'est interdit et déplore que certains élèves fument de manière régulière à l'extérieur du collège.

Dispositions sur le dispositif bilangue : Même si la réforme vise à terme la suppression des classes bilangues, il est évident que les élèves ayant pris cette option seront accompagnés jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Fin du conseil à 20h15

Information des élus enseignants du collège Du Mont des Princes, Seyssel CA du 30 novembre 2015

Nous, personnel enseignant du collège du Mont des Princes, exprimons notre désaccord avec la réforme du collège telle qu'elle s'organise. Elle nous apparaît de plus en plus clairement à l'opposé du principe de l'égalité prôné par ses fondateurs. Nous ne sommes pas opposés à certaines évolutions par exemple, le principe interdisciplinaire des EPI nous paraît intéressant (nous pratiquons l'interdisciplinarité depuis longtemps : IDD autrefois et Parcours Culturel et Artistique de l'élève aujourd'hui), néanmoins les modalités de mise en œuvre nous posent problème.

En effet, nous contestons :

- une autonomie qui met à mal les enseignements disciplinaires :

- en créant des différences d'un établissement à l'autre (un élève qui déménage pourrait voir 2 fois la même connaissance et jamais une autre alors même qu'elle est considérée comme vue pour le DNB) ;

- en mettant en concurrence les différentes disciplines qui devront défendre leur demande de groupes (qui sera une demie-classe dans le meilleur des cas).

- la mise en place des EPI et AP se fait dans les horaires disciplinaires en classe entière : exemple en 5^e 4h30 de français, dont 1h pourrait être consacrée à l'EPI et l'AP. la perte des heures supplémentaires pour les élèves en difficultés : AEBP en 6^e. Les professeurs devront avancer le programme de manière différenciée mais sans avoir la possibilité de revenir sur des points avec du temps en plus.

- la baisse des horaires des enseignements fondamentaux : par exemple en français 19h/semaine sur les quatre années de collège se transforment en 17h30 soit 54 h de français en moins sur l'ensemble du parcours. De plus, nous nous interrogeons pour les élèves de la transition qui n'auront pas droit aux heures du programme : seront-ils les sacrifiés de cette réforme ? (par exemple en LV2, les 4èmes de la rentrée 2016 subiront une perte de 36h d'enseignement sur les deux prochaines années et pour les 3ème ce seront 18h perdues l'an prochain).

- la suppression des enseignements supplémentaires qui offraient aux élèves volontaires une ouverture culturelle, un approfondissement des apprentissages ou une meilleure approche de leur orientation : bilangue, DP3, atelier théâtre ou latin en continu de la 5^e à la 3^e.

- la précipitation de la mise en place de cette réforme où l'on nous demande de préparer l'année prochaine, les nouveaux programmes à peine édités (27 novembre 2015), la construction des EPI, les répartitions des moyens tout en continuant notre travail de l'année en cours.

Nous estimons donc que, dans l'état, cette réforme ne permettra pas davantage la réussite de nos élèves, bien au contraire et pour qu'ils puissent acquérir des connaissances et des compétences dans de bonnes conditions nous réclamons :

- la baisse des effectifs des classes qui semble être un début de solution pour lutter contre l'inégalité.
- Des horaires disciplinaires suffisants (au minimum qui ne baissent pas) pour maintenir un niveau d'exigence vis à vis des élèves et permettre à chacun d'avoir suffisamment de temps pour assimiler les savoirs et compétences à acquérir.
- Une dotation horaire qui permette de maintenir des enseignements supplémentaires attractifs, au point que l'enseignement privé les proposera toujours à la rentrée prochaine.
- Des heures d'Accompagnement Personnel pour réaliser le travail dans des

conditions correctes (en petits groupes, intégrées dans le service de l'enseignant de la classe...)

- La prise en compte des temps de concertation et l'inclusion de ces heures dans les services afin de ne pas surcharger le travail des enseignants pour maintenir la qualité des cours.

Par conséquent, nous n'acceptons toujours pas ce projet qui élude les vrais problèmes du collège, faute de lui donner réellement les moyens de les résoudre.